

Des femmes revendiquent leur droit à l'alimentation

Situation

Le département de Magdalena, en Colombie, regorge de richesses minières, d'eau et de charbon. En dépit de ces atouts, 70% de sa population vit dans la pauvreté et 47% souffre de malnutrition ou de la faim. La cause de cette situation alimentaire critique est l'encouragement unilatéral de mégaprojets et de monocultures par les pouvoirs publics. Les petits paysans qui travaillent la terre pour produire leurs denrées alimentaires sont fréquemment expulsés pour laisser place aux plantations surdimensionnées de multinationales qui produisent de l'huile de palme à des fins d'exportation et de production d'agrocarburants.

Objectifs

Le projet vise à assurer de manière durable la sécurité alimentaire des habitants de sept communes. Ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- amélioration de l'alimentation et des revenus de 150 femmes et de leurs familles, en encourageant notamment les activités locales génératrices de revenus et les marchés paysans
- revendication du droit à l'alimentation auprès des autorités locales
- soutien aux femmes de l'Organización Femenina Popular (OFP) dans leurs efforts pour influencer la politique et dans leurs revendications pour la réparation des préjudices subis.

Bénéficiaires

Un soutien est apporté à 150 femmes socialement défavorisées et à 70 familles de petits paysans. Il en découle un bénéfice direct pour 220 familles, ce qui représente près de 1100 personnes. Indirectement, une partie élargie de la population de la région profite du travail politique fourni par l'OFP.



COLOMBIE

Priorité EPER :
Promotion de la paix



48'228'700

Population (2015)

1'141'748

Superficie km²



Activités

Amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus

Le projet aide 150 femmes et leurs familles à développer de petites unités de production, qui leur permettent d'améliorer leur situation alimentaire et de générer des revenus grâce à la vente de leur production. Des marchés paysans sont établis dans sept communes avec la collaboration de 70 familles de petits paysans.

Revendication du droit à l'alimentation

En collaboration avec FIAN, une ONG spécialisée dans le droit à l'alimentation, l'OPF a élaboré un système de monitoring qui porte une attention particulière à la situation alimentaire des femmes. Ensuite, l'OPF utilise les résultats de ce système à la fois dans ses activités de plaidoyer auprès des autorités en faveur du droit à l'alimentation et dans celles visant à influencer sur la politique en matière de sécurité alimentaire.

Accompagnement des revendications de réparation des préjudices

En Colombie, une loi en faveur des victimes et contre l'accaparement de terres (loi 1448) est entrée en vigueur en 2012. Elle octroie aux victimes du conflit le droit à une réparation collective des préjudices subis. L'EPER aide les femmes de l'OPF à obtenir l'application de cette loi. Les activités consistent en un soutien juridique, des séances d'information, une préparation en vue des discussions avec le gouvernement et des mesures de protection pour les femmes de l'organisation, fortement exposées par leur travail de revendication.

Organisation partenaire

L'Organizacion Femenina Popular (OPF) est un groupement de femmes indépendant avec le statut d'ONG. Ses membres sont en majorité des femmes qui élèvent seules leurs enfants, qui ont subi des violences familiales ou politiques ou qui ont perdu leur mari. L'OPF est l'une des principales forces sociales dans la région de la moyenne Magdalena. Elle fournit un important travail de promotion de la paix, tant à l'échelle régionale que nationale.

Avancement du projet

Sur le plan de la sécurité alimentaire, les progrès suivants ont pu être enregistrés jusqu'ici :

- Des cours se tiennent régulièrement dans les centres pour les femmes sur le lien entre santé et alimentation et sur les droits de la population en termes de sécurité alimentaire. L'OPF observe l'application au niveau régional du droit à l'alimentation. Par ailleurs, l'organisation a établi en collaboration avec FIAN un rapport sur le contexte colombien sur le chapitre du droit à l'alimentation. Elle dispose désormais d'un système d'observation de ce dossier.
- Les soupes populaires de six communes ont été développées. Elles sont aujourd'hui gérées de façon autonome par les femmes de l'OPF.
- Dans la commune de Barrancabermeja, une convention a été négociée avec la mairie afin de permettre à 200 personnes âgées de recevoir un repas sain et équilibré chaque jour, du lundi au vendredi.



Sur les thématiques des femmes, de la paix et de la sécurité, on note les améliorations suivantes :

- Dans le cadre de la résolution 1325 de l'ONU, des femmes de l'OFP ont été formées par des avocates afin d'apprendre à documenter les violations des droits humains (violences sexuelles, expulsions, disparitions forcées et assassinats d'un membre de la famille) et de pouvoir porter ces violations devant la justice.
- Des « tribunaux de femmes » (Cortes de mujeres) ont été créés afin d'aider les femmes à se préparer aux procédures de justice.
- Avec le soutien de l'EPER, l'OFP a été en mesure de préparer la documentation relative aux violations des droits humains, puis de remettre une plainte collective au gouvernement colombien.

Concernant l'accroissement des revenus, les progrès suivants ont été atteints : 104 familles ont pu lancer et développer avec succès une activité génératrice de revenus. L'élevage de poules, la préparation et la vente de produits alimentaires et la gestion de petits kiosques ou comptoirs de vente figurent parmi les activités les plus répandues. En outre, des marchés paysans ont été créés dans la région.

Pays, région

Colombie, sept communes de la région de Magdalena Medio

Budget 2018

CHF 150 000

Partenaires financiers

Projet PPP 458.9032

N° de projet EPER : 842.378

Chargé du projet

Leo Meyer

Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)
Département Communication
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 40 70
Fax +41 21 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch
Dons : CCP 10-1390-5